

L'éducation au désarmement

Autor(en): **Bugnion-Secrétan, Perle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **68 (1980)**

Heft [11]

PDF erstellt am: **16.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-276184>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Qu'est-ce que la patrie ?

Chargée de faire une mini-interview de quelques femmes sur ce que représente pour elles la « patrie », j'ai été frappée par la divergence des opinions exprimées. Un seul point commun peut-être : le sentiment de sécurité qu'évoque pour elles le mot patrie.

Madeleine, qui se sentait chez elle aussi bien à l'étranger qu'à Lausanne, n'a jamais eu le sentiment d'appartenir à une patrie limitée d'une façon ou d'une autre, jusqu'au jour où elle est partie pour l'Afrique du Sud. C'est là qu'elle a éprouvé le sentiment



très vif de faire partie d'un autre monde. Ce sentiment s'est encore précisé lorsqu'elle s'est aperçue, pendant un congrès en Amérique du Sud, qu'elle ne se trouvait bien qu'avec les congressistes européens.

Pour **Noëlle** : *ubi bene, ibi patria*, c'est le coin où elle se sent bien, le coin où elle a envie de revenir. Venue en Suisse à l'âge de 12 ans, elle se sent tout à fait de chez nous, contrairement à **Norma** qui a bientôt passé la moitié de sa vie dans notre pays et qui s'ennuie du soleil et des collines couvertes de cyprès de son Italie natale.

Nadine, qui ne se sent pas très patriote, qui rit un peu des chants patriotiques et de la devise « liberté et patrie », avoue avoir besoin de racines, de racines terriennes. « Chacun en Suisse a un ancêtre paysan et c'est bien ainsi ; on a besoin d'une certaine patrie, ajoute-t-elle, et les apatrides doivent être bien malheureux ».

Suzanne, est profondément attachée aux Institutions, elle ne veut pas qu'on y touche, qu'il leur arrive quelque chose. Elle se sent « très » suisse et a même de la peine à partir pour l'étranger, c'est chaque fois un arrachement.



Marguerite, elle, a vécu longtemps en Allemagne et en France, elle s'y est toujours sentie absolument suisse, façonnée par la Suisse. « Je ne serais rien sans ma patrie, c'est elle qui m'a faite ».

Chez **Jacqueline**, c'est le sentiment de tranquillité profonde qui prime ; depuis l'enfance, elle se sent comme dans un cocon.



J'adhère en partie à ces définitions subjectives mais sensibles. J'aimerais y ajouter peut-être la dimension historique : il me serait impossible de vivre sur la Lune, sur une île déserte ou dans une terre nouvelle tant le passé de ma région, tant l'histoire me manqueraient. Ce que mes prédécesseurs ont dit, pensé, fait, a une importance capitale pour moi. Je ne pensais très certainement pas ainsi à 20 ans : mon pays ne m'intéressait pas, je m'y sentais à l'étroit, il me paraissait étriqué. C'est en vieillissant que j'ai appris à aimer mon pays et à m'y attacher profondément. (Je précise que les femmes que j'ai interrogées ont entre 30 et 60 ans).

S. Ch.

L'éducation au désarmement

Après avoir assisté pour le CIF au Congrès sur l'éducation au désarmement* convoqué à Paris en juin dernier par l'UNESCO, je me suis demandé — et ce sont ces réflexions que j'aimerais partager avec les lecteurs de FS — si le Conseil International des Femmes et les conseils nationaux de femmes membres du CIF (l'ASF pour la Suisse) ne sont pas encore trop absorbés par les problèmes dits féminins pour répondre au cri d'alarme et à l'appel lancés par l'UNESCO ? Ou bien verront-ils un rôle à jouer dans l'effort demandé par l'UNESCO à tous ceux qui s'occupent d'information (mass média) ou d'éducation (familiale, scolaire, universitaire, permanente) ? Un effort à la mesure des dangers que le surarmement fait courir non seulement à la paix, mais à la survie de l'humanité ?

L'éducation ne peut certes pas, à elle seule, apporter une réponse aux problèmes actuels, mais ne faut-il pourtant pas croire, ou du moins espérer qu'à la longue une information objective et une éducation à la compréhension internationale, aux droits de l'homme, à la limitation de la course aux armements, à un ordre économique international plus juste, en un mot : une éducation à la paix, peuvent et doivent avoir une influence ?

La situation générale influence la condition de la femme, et les

femmes doivent prendre conscience de ce fait. Comme du fait qu'elles ont des moyens d'action à disposition, de l'éducation de leurs enfants aux interventions politiques à tous les niveaux. Cela implique un effort d'information et d'éducation des femmes elles-mêmes. Il y a là un champ d'activité qui n'a guère encore été exploré par nos organisations féminines traditionnelles.

La commission permanente « Relations internationales et paix » du CIF avait lancé avant le congrès un questionnaire aux membres du CIF. Il y a eu une vingtaine de réponses. Aucune ne mentionne un projet dans le domaine de l'éducation pour le désarmement ou la paix. Et pourtant, il y a plus de cent ans déjà, les pionnières qui ont créé le CIF avaient fait du travail pour la paix un des objectifs statutaires de l'organisation, et au cours de ce siècle d'existence, le CIF a voté de nombreuses résolutions sur le thème de la paix.

Perle Bugnion-Secrétan

* N.B. : Par désarmement, on entend en un premier temps la limitation de la course aux armements avec comme objectif plus lointain le désarmement sous contrôle international.

Sur le fond de la question, voir le *Courrier* de l'Unesco, numéro de septembre 80, tout entier consacré à l'éducation pour le désarmement (Librairies Payot).